

Le fonctionnement de la FASE après la réunion du Can-Fase des 6 et 7 novembre 2010

A- Liste du secrétariat (exécutif) actualisé.

Adam Etienne	Caen (Basse-Normandie)	adametienne@wanadoo.fr	
Ait Mohamed Abd-El-Kader	Tours (Centre)	kader@tout-e-s.org	k.aitmohamed1@gmail.com
Alfonsi Gilles	ACU	gillesalfonsi@free.fr	galfonsi@cg93.fr
Autain Clémentine	IdF	clementineautain@gmail.com	
Benassem Abdel	Alternative citoyenne	benassem@neuf.fr	
Benhiba Tarek	IdF	t.benhiba@gmail.com	
Bessière Bruno	ACU	bessiereb@wanadoo.fr	
Boislaroussie Jean-Jacques	Alternatifs	boislaroussie@hotmail.fr	
Brafman Jean	ACU	jean.brafman@numericable.fr	
Caussariou François	Pau (Pyrénées Atlantiques)	pantxoaco@voila.fr	
Chassaing Lionel	IdF	lionel.liocha@gmail.com	
Cours-Salies Pierre	IdF	pierre.cours-salies@wanadoo.fr	
Dioudonnat Julien	IdF	julienlutton@gmail.com	
Fouquer Jean-Marie	76 et site	jean-marie_fouquer@wanadoo.fr	
Gamboa Norman	IdF	normangamboa13@yahoo.fr	
Goepfer Mael	IdF	mael.goepfert@gmail.com	
Goussault Bénédicte	Alternative citoyenne	benedicte.goussault@free.fr	
Hervé Yannick	Brest (Bretagne)	yannickherve@wanadoo.fr	
Jean Rémy	Bouches du Rhône	remyjean@wanadoo.fr	
Kiintz-Tailleur Michèle	ACU	m.kiintztailleur@free.fr	
Krcmar Catherine	IdF	beaumat5@yahoo.fr	
Lafferrière Olivier	Saint-Etienne (Loire)	olivier.lafferriere@gmail.com	
Laporte Pierre	IdF	pierre.laporte12@orange.fr	
Larue Sylvie	Rennes (Bretagne)	sylvie.larue@wanadoo.fr	
Leclercq Philippe	Nancy (Meurthe et Moselle)	ph.leclercq48@orange.fr	
Mérieux Roland	Alternatifs	roland.merieux@gmail.com	
Merme Henri	Alternatifs	henrimerme@hotmail.com	
Monsillon Gilles	IdF	gilles.monsillon@free.fr	gilles.monsillon@gmail.com
Montaufray Alain	IdF	a.montaufray@wanadoo.fr	
Ovion Nathalie	IdF	n.ovion@orange.fr	
Pacco André	Yonne (Bourgogne)	oside1@orange.fr	
Perrin Evelyne	IdF	evelyne.perrin6@wanadoo.fr	
Rabie Sylvie	IdF	sylvie@magelis.com	
Ribeira Jean-Louis	Bouches du Rhône	jlribeira@wanadoo.fr	
Rousseau Michel	IdF	michel-rousseau@laposte.net	
Villiers Claire	IdF	claire.villiers@free.fr	
Zarka Pierre	ACU	pierre.zarka71@orange.fr	

La deuxième colonne présente :

- soit une indication au plan géographique n'impliquant cependant pas une représentation de l'entité territoriale
- soit une précision de représentation de l'un des courants ou organisations membres du processus de fédération en cours.

Commentaire :

Comme indiqué plus haut, les membres du secrétariat n'ont pas une fonction de « représentativité » de la région dont ils sont issus. Il apparaît cependant souhaitable qu'une plus grande diversité d'origine soit visible dans cet exécutif comme dans le CAN. Cela nécessite des mesures concrètes soit de prises en charge de frais de déplacement, soit de décisions sur les lieux de réunion et d'aménagements techniques de ces lieux de façon à permettre les réunions à distance. Ce point devra être abordé en secrétariat et intégré dans le projet de budget.

B- Prochains rendez-vous **(ATTENTION CHANGEMENTS DE DATES)**

⇒ CAN-Fase des 11 et 12 décembre 2010

Ordre du jour :

- Travail sur le canevas d'un texte d'orientation
- Décision sur le porte-parolat
- Actualisation de la composition du CAN-Fase
- État des participations financières et des cotisations
- Pré-budget

⇒ CAN-Fase des 5 et 6 février 2011

Ordre du jour :

- Proposition du texte d'orientation en vue de l'AG

⇒ Coordination nationale de la Fase les 2 et 3 avril

Rappelons que la représentation en coordination nationale est d'au moins deux personnes par collectif.

C- Point financier sur l'université d'été 2010

Le point financier sur l'Université d'été qui vous a été adressé en préparation du CAN-Fase faisait apparaître un déficit de 18863,40 € après la prise en compte de tous les frais.

Dépenses		Recettes	
TOTAL	28075,40	TOTAL	9212,00

RÉSULTAT NET -18863,40

Ce déficit se réduit cependant après la prise en compte d'une recette de 12400€ provenant de la formation des élus, dans le cadre de l'Université d'été.

Le déficit réel est donc de **6463,40€**.

Sans l'apport de la formation des élu(e)s, chaque participant à l'Université d'été aurait dû contribuer à hauteur de 175 €